**Règlement Challenge Emile BOHN 2018**

**Article 1 : Challenge Emile BOHN**

Le Challenge Emile BOHN est organisé par l’UNAF Moselle. Ce tournoi de Foot en salle aura lieu au palais des sports Saint Symphorien (4B Boulevard Saint-Symphorien, 57050 Longeville-lès-Metz), le samedi 3 février 2018 de 9h00 à 18h.

**• Article 2 : Assurance**

L’UNAF Moselle décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, d’accident ou de dommage causé à tout participant à l’occasion de la manifestation. Les participants seront couverts par leur propre assurance. Un respect des locaux sera demandé de la part de tous les participants.

**• Article 3 : Equipes**

Le Challenge Emile BOHN, édition 2018, comportera 16 équipes. Chaque équipe devra se présenter au moins 30 minutes avant le l’heure du coup d’envoi de son premier match. De plus, chaque équipe devra se présenter 2 minutes avant le coup d’envoi de son match à l’entrée du terrain.

Si une équipe est absente, le comité de l’UNAF Moselle formera une « DREAMTEAM » qui la remplacera. Cette DREAM-TEAM sera composée de 7 joueurs, dont 1 gardien de but, de l’ensemble des équipes qui participent au Challenge Emile BOHN. Chaque joueur sera tiré au sort aléatoirement au début de chaque rencontre. Cela dans le but de permettre un échange entre les différentes sections et les joueurs participant au tournoi.

**• Article 4 : Valeurs**

L’UNAF Moselle base cette journée sur l’esprit d’amitié, convivialité et surtout de FAIRPLAY. L’esprit sportif sera de rigueur pour tous. Le comité de l’UNAF Moselle présent le jour du tournoi, pourra sanctionner une équipe si elle enfreint les valeurs de l’UNAF et l’éthique du futsal.

**• Article 5 : Le terrain**

La salle du complexe Saint Symphorien contient toutes les caractéristiques d’un terrain d’Handball. L’utilisation de chaussures à crampons est formellement interdite. La surface de réparation sera matérialisée par la surface entre la ligne courbe tracée depuis la ligne de but vers l’intérieur du terrain et la ligne de but d’un rayon de 6m à compter des bords extérieurs des montants (surface du terrain de hand-ball représentée par la ligne continue).

**• Article 6 : Le ballon**

Les ballons de type futsal seront utilisés.

**• Article 7 : Nombre de joueurs**

Chaque équipe se composera de 5 joueurs dont un gardien, plus 5 remplaçants maximum. (10 joueurs sur la feuille de match). Une équipe pourra débuter son match uniquement si elle comporte au moins 3 joueurs dont un gardien. Chaque équipe comprenant au moins 3 joueurs au coup d’envoi de la rencontre devra débuter son match, sans pouvoir se compléter de joueurs d’une autre équipe. Un joueur ne peut pas participer au challenge avec deux équipes différentes.

**• Article 8 : Equipement des joueurs**

Si deux équipes ont des couleurs des maillots de couleurs similaires. La première équipe nommée mettra des chasubles.

L’équipement des joueurs : Chaussures avec semelles en caoutchouc de type « basket », **protège-tibias** (obligatoire), short et chaussettes. Les crampons sont interdits.

**• Article 9 : Arbitres**

2 arbitres seront désignés sur chaque rencontre du tournoi. L’arbitrage sera effectué par des arbitres de Futsal du District Mosellan et de la Ligue Grand-Est de Football.

**• Article 10 : Durée des matchs**

Toutes les rencontres du tournoi se feront en une seule période de 9 minutes (temps continu), sauf la finale en 2x8’ (temps continu). L’arbitre pourra en cas de faute grave demander l’arrêt du temps.

**Article 11 : Lois du jeu**

Les lois du jeu FUTSAL de l’IFAB seront appliquées lors du challenge, une disposition particulière pour la Loi 14 : A la partir de la 4ème faute un coup de pied de pénalité à 10m sera accordée.

**• Article 12 : Classement**

Match gagné : 3 points

Match nul : 1 points

Défaite : 0 point

**• Article 13 : Départager deux équipes**

S’il y a égalité de point à la fin des matchs de poule, les équipes seront départagées comme suit :

- L’équipe ayant commis le moins de fautes

- L’équipe ayant reçu le moins de cartons

- Le Goal-average particulier

- Le Goal-average

- La meilleure attaque

S’il y a égalité durant la phase finale et les matchs de classement, une séance de tirs au but aura lieu pour départager les équipes avec mort subite directe, sauf lors de la finale une séance de tirs au but aura lieu avec 3 tireurs + mort subite.

**• Article 14 : Challenge René Becker**

Le challenge René Becker sera attribué à l’équipe la plus fair-play du tournoi.

Le classement sera établi selon le barème suivant :

- Faute commise : 1 point

- Exclusion temporaire : 2 pt

- Avertissement : 3 pts

- Exclusion : 6 points

- Contestations répétées : 1 pt

**• Article 15 : Commission de discipline**

La participation au tournoi implique l’acceptation du règlement. A chaque instant du tournoi une commission de discipline peut se réunir afin de statuer sur le cas de joueurs / dirigeants adoptant un comportement inapproprié et contraire à l’esprit de l’UNAF. Ainsi, la commission réglera les litiges s’ils ont lieu sur place.

Cette commission de discipline est composée de :

- 2 personnes issues de la table de marque,

- Eric Wernet, Président de l’UNAF Moselle,

- Les arbitres du tournoi

**• Article 16 : Meilleur joueur et meilleur gardien**

Au cours du Challenge Emile BOHN, les trophées de meilleur gardien et de meilleur joueur seront décernés. Ces trophées seront désignés grâce à la participation des capitaines d’équipes qui choisiront leurs lauréats.